

de Garantie de l'Investissement peut, à cet égard, apporter une contribution positive et nous serions favorables à ce qu'un projet de convention soit bientôt examiné.

En ce qui concerne l'association des fonds de développement et des crédits à l'exportation, nous pensons qu'elle peut accroître l'apport total des ressources destinées au développement, alors même que les autres formes de financement marquent le pas. Cependant, conscients des risques liés aux effets de distortion des échanges et de l'aide, nous souhaitons que son application s'accompagne d'une discipline et d'une transparence plus grandes. Nous serions favorables à ce que, dans un premier temps, un accord unanime soit fait sur une augmentation de l'élément minimum de subvention du financement associé étendu aux pays les moins avancés, qui passerait de 20 à 30 pourcent.

Les institutions multilatérales, en particulier la Banque mondiale et le FMI, devraient jouer un rôle de plus en plus déterminant dans la conciliation de l'ajustement à court terme avec le développement à long terme. Nous serions, entre autres, favorables à ce que la Banque mondiale prenne une part accrue dans l'ajustement structurel et le dialogue relatif aux politiques, et qu'elle joue un rôle de catalyseur plus grand dans le financement du développement. Dans cette optique, le Canada pense que le Fonds monétaire et la Banque mondiale devraient renforcer leur coopération et leur coordination dans la définition des mesures appropriées pour la réforme des orientations.

Notre stratégie actuelle, qui consiste à traiter les problèmes de l'endettement au "cas par cas", a réussi à atténuer les problèmes de paiement des pays les plus endettés. Cependant, il conviendrait peut-être de nous appuyer davantage sur cette stratégie du "cas par cas" pour pouvoir notamment répondre aux besoins particuliers des pays en développement à bas revenu et dépendants de certaines ressources. N'ayant, pour la plupart, qu'un accès limité aux marchés des capitaux et obligés d'adapter leurs économies aux nouvelles réalités, ces pays constituent, à nos yeux, une catégorie particulièrement vulnérable. Comme nous l'avons déjà indiqué, nous pensons que la Banque mondiale pourrait contribuer de manière accrue à soutenir ces pays dans la mise en oeuvre des ajustements structurels nécessaires. Si nous sommes prêts à encourager la Banque mondiale à s'engager dans cette voie, nous devons aussi accepter de déterminer le niveau